



Bruxelles, le 4 décembre 2009

## Communiqué de presse

### **EPMA et les autorités hippiques belges se félicitent de l'adoption de la réforme sur les jeux et paris par la Chambre des Représentants du Royaume**

*Depuis plusieurs mois, les autorités hippiques s'étaient mobilisées pour participer de manière constructive au débat sur la réforme du secteur des jeux en Belgique. Les auditions organisées par la Chambre des Représentants et du Sénat leur ont permis d'expliquer les difficultés de la filière équine en Belgique et de mettre en avant des solutions possibles. Celles-ci ont été entendues et les autorités hippiques belges sont, à ce titre, satisfaites des progrès apportés par la nouvelle législation approuvée ce 3 décembre par la Chambre des Représentants.*

Les membres de l'EPMA s'attachent à défendre la filière hippique européenne dans son ensemble (voir l'étude publiée en septembre 2009). A ce titre, ils ont agi aux côtés de ses représentants en Belgique, notamment en participant à l'élaboration d'un mémorandum sur le financement des courses hippiques en Belgique qui a conduit à constater, chiffres à l'appui, le déclin national de cette filière (mai 2009), et en participant aux auditions parlementaires qui se sont déroulées en juin 2009 à Bruxelles.

Ce nouveau texte va :

- rendre possible dans le Royaume une activité de pari mutuel sur les courses étrangères, seul mode de paris sur les courses étrangères offrant aux joueurs belges les mêmes bénéfices qu'aux parieurs étrangers,
- rendre accessible le pari mutuel dans tous les lieux où les autres paris hippiques étaient déjà autorisés et contrôlés (Agences de paris et librairies) et, ce, dans le respect des principes du jeu responsable renforcés par ce texte de loi.

Les autorités hippiques belges considèrent que cette législation va permettre directement de revivifier et de consolider enfin leur secteur. En effet, seule la mise en place d'une activité de pari mutuel sur des courses étrangères est à même de pouvoir contribuer à la bonne santé des filières hippiques locales. Elle est la seule à prévoir un reversement automatique, au bénéfice du secteur hippique belge, d'une partie des paris encaissés globalement sur ces courses. Ce modèle économique, dit de « masse commune », existe déjà entre la France et la Suisse Romande et a été présenté lors de l'audition au Sénat en octobre.

Le pari mutuel présente pour les consommateurs des avantages indéniables (qualité de l'offre et égalité de traitement entre les parieurs) tout en rencontrant le souci de l'ordre public (transparence de l'opérateur et limitation des paris autorisés aux résultats gagnants).

Les autorités hippiques belges se félicitent, en outre, que le gouvernement belge se soit engagé à continuer le débat sur une politique cohérente du secteur lors de son exercice de la Présidence du Conseil de l'Union européenne au cours du second semestre 2010.

---



L'étude de l'EPMA sur l'impact économique des courses hippiques en Europe et le Mémorandum de la Fédération belge des courses hippiques sont disponibles sur le site : [www.parimutuel-europe.org](http://www.parimutuel-europe.org)

---

Les membres de l'EPMA sont actifs dans 10 pays traditionnellement attachés aux courses hippiques et aux filières d'élevage (l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse). Ces opérateurs s'attachent à poursuivre leur soutien à la filière hippique en dialoguant avec les institutions européennes et nationales afin de réglementer le secteur des jeux et paris de manière efficace en respectant les consommateurs.

**AB Trav. Galopp** (ATG), Sweden - **Amministrazione Autonoma Dei Monopoli Di Stato** (A.A.M.S.), Italy - **Fintoto Oy**, Finland, **German Tote GmbH**, Germany - **Société de la Loterie de la Suisse Romande** Suisse - **Foundation Norsk Rikstoto**, Norway - **Pari Mutuel Urbain** (P.M.U.), France - **Horsrace Totalisator Board**, Great Britain - **Tote Ireland Limited**, Ireland - **Trab Renn Sport AG** (TRS), Germany - **Unione Nazionale Incremento Razze Equine** (U.N.I.R.E.), Italy, **Wiener Trabrennverein**, Austria.



**Contact:** Florence Gras – EPMA – European Pari Mutuel Association – Square de Meeûs, 40 – 1000 Brussels – Tel : +32 2 401 61 65 – e-mail : [florence.gras@parimutuel-europe.org](mailto:florence.gras@parimutuel-europe.org) – [www.parimutuel-europe.org](http://www.parimutuel-europe.org)